



**Assemblée Générale  
11,12 et 13 novembre 2022**

**Les textes adoptés**

## Sommaire

- 4      **Introduction générale aux débats, Refonder ENSEMBLE !, réaffirmer son projet**
  
- 5 :     **Les orientations d'ENSEMBLE !**
  - 1 - La situation internationale
  
- 7      2 - La situation française
  - 2.1 - Crise écologique
  
- 8      2.2 - Crise économique
  - 2.3 - Crise sociale
  - 2.4 - Crise politique, institutionnelle et démocratique de la Vème République
  - 2.5 - Crise politique
    - 2.5.1 - Crise de légitimité et recomposition du bloc bourgeois
  
- 9      2.5.2 - L'abstention
  - 2.5.3 - L'extrême-droite a un niveau encore plus élevé
  - 2.6 – La NUPES
    - 2.6.1 - Le tournant de la NUPES
    - 2.6.2 - Gauche et écologie construire du commun
  
- 10     2.6.3 – Forces et faiblesses
  - 2.7 – La France Insoumise et l'Union Populaire (FI et UP)
    - 2.7.1 - Son poids nouveau
    - 2.7.2 – Ses limites politiques et démocratiques
  
- 11     3 – Notre mouvement
  - 3.1 – Ses fondamentaux
  - 3.2 – ses tâches
    - 3.2.1 – Fronts et mouvements sociaux
    - 3.2.2 – Campagnes communes avec les différents collectifs, regroupements et avec la NUPES
  
- 12     3.2.3 – Autres campagnes
  - 3.2.4 – Assemblées locales et construction de la NUPES
  
- 13     3.3 – ENSEMBLE et la NUPES, l'UP, LFI
  - 3.3.1 – La NUPES
    - 3.3.1.1 – Construire la NUPES à la base
    - 3.3.1.2 – Construire un « Pôle d'initiative et de coordination » au sein de la NUPES
  - 3.3.2 – L'UP et LFI
  
- 14     3.4 – Quel dépassement d'ENSEMBLE !

15 **Synthèse**

*A - Les grands traits de la situation*

*B - Le tournant de la NUPES*

16 *C - Nos orientations pour agir*

*D - Intervenir politiquement*

17 *E - Pour un dépassement d'ENSEMBLE !*

18 Une organisation féministe

20 **Fonctionnement de notre mouvement**

1 – Le rôle des collectifs locaux est prépondérant

1.1 – Le recensement des collectifs

22 2 – Les commissions thématiques sont essentielles au fonctionnement et à la visibilité d'ENSEMBLE !

3 – Collectif National

23 4 – Les portes paroles

5 - Equipe d'animation nationale (EAN)

24 6 – Trésorerie

7 – CCVSS et lutte contre le sexisme et les violences sexuelles et sexistes

25 8 – Assemblée Générale

26 **Annexe**

Note sur la mise en place d'une instance sur les violences sexuelles et sexistes au sein d'ENSEMBLE !

29 **Texte sur le départ des camarades de la GES**

## Introduction générale aux débats

# Refonder ENSEMBLE!, réaffirmer son projet

Après une séquence 2022 qui a transformé le paysage de la gauche et de l'écologie politique, les adhérent·es et militant·es des collectifs demandent qu'un cap soit franchi pour ENSEMBLE!. Elles et ils attendent des décisions fortes et concrètes de cette Assemblée Générale exceptionnelle des 11-12-13 novembre, concernant son orientation politique, son fonctionnement et son possible dépassement.

Notre mouvement a traversé ces dernières années des épreuves, et subi un affaiblissement militant. Notamment - mais pas seulement - en raison de désaccords d'appréciation sur les priorités politiques nationales. Il n'a pas su non plus se renouveler dans la jeunesse. Nous avons atteint un seuil critique en termes de forces et de visibilité, et donc de crédibilité.

**C'est pourquoi nous appelons tous nos collectifs et toutes nos forces militantes à préparer et réussir cette Assemblée Générale exceptionnelle de refondation. Celle-ci est cruciale pour notre avenir commun, et constitue une échéance politique de la plus haute importance.** Elle est ouverte, quelles que soient nos divergences passées et présentes, à toutes celles et tous ceux qui pensent que le mouvement que nous avons construit en commun fin 2013 garde sa pertinence, comme force de réflexion et de proposition, et comme outil politique et démocratique utile.

Avec la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES), proposée par la France Insoumise, une nouvelle étape est possible pour rassembler une gauche et une écologie politique dans une perspective de rupture antilibérale. La NUPES est porteuse d'un immense espoir.

Il existe aussi, et c'est un élément majeur de la situation, une demande forte de la part de citoyen·es engagé·es pour un espace et un outil politique unitaire organisé.

En refondant ENSEMBLE! nous voulons aider au projet fédérateur de la NUPES, y apporter nos propositions et

nos valeurs politiques, en toute indépendance.

Parallèlement, le dépassement d'ENSEMBLE! reste d'actualité pour construire une force large de la gauche alternative (anticapitaliste, féministe, écologiste et autogestionnaire). Ce dépassement, en continuité avec une exigence que nous avons toujours avancée, peut s'envisager avec d'autres courants politiques également percutés par la nouvelle situation, mais aussi avec les forces citoyennes, associatives syndicales et ce à l'échelle du territoire. Cela suppose des repères politiques communs, la volonté d'engager une discussion stratégique et programmatique pour évaluer les convergences durables.

La force et l'utilité d'ENSEMBLE! avait été justement de proposer concrètement un cadre unitaire fédérateur fin 2013. À nouveau, fixons-nous cette perspective dans les mois et l'année à venir.

ENSEMBLE! participe aussi aux mouvements sociaux dans leur diversité, pour aider à leur succès, et apprendre de leurs innovations. Nous défendons et développons une vision internationaliste du combat pour l'émancipation.

Pour toutes ces raisons, nous voulons construire un mouvement efficace, bien organisé, dynamique et réactif sur le plan national, visible dans son expression publique. Si nous voulons qu'ENSEMBLE! joue un rôle dans la période à venir, cette Assemblée Générale doit apporter les éléments essentiels montrant notre utilité et la recherche d'une dynamique positive en termes de forces militantes. C'est le plus sûr moyen de faire entendre notre richesse de réflexion et de préserver notre ancrage dans les luttes contre la droite et l'extrême droite.

Notre fonctionnement reste toujours basé sur des collectifs de base autoorganisés qui ont la responsabilité de la tenue régulière d'un Collectif national décidant les orientations les plus importantes.

Ensemble, débattons, construisons, agissons !

# Les orientations d'ENSEMBLE!

*Le travail préparatoire à l'Assemblée générale a conduit à réaliser une présentation synthétique des enjeux du texte d'orientation. C'est cette synthèse qui a été soumise à amendements et décision de l'AG. Elle se trouve – repérée par les lettres A à E – après le texte d'orientation lui-même, pages 15 et 16.*

## 1. La situation internationale

### Des mandats pour l'avenir

#### Des priorités de nos engagements internationalistes et altermondialistes

Les enjeux internationaux ne sont pas pour nous des « affaires étrangères », ils sont au cœur de notre engagement politique, de nos analyses et de nos interventions. La spécificité du travail de la Commission internationale n'est que relative. Elle travaille dans le but d'aider tout le mouvement à assumer ses responsabilités internationalistes et altermondialistes. Celles-ci, en retour, se combinant à ses autres interventions.

#### L'AG confirme nos priorités actuelles :

° Vigilance à l'égard des bouleversements en cours sur tous les continents, aujourd'hui en Europe même avec la guerre en Ukraine.

° Nos boussoles

- L'internationalisme et la lutte contre tous les impérialismes
- L'altermondialisme et le processus des forums sociaux à toutes les échelles
- Le retour de la guerre entre puissances comme moyen de réaliser ses objectifs
- Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à l'autodétermination
- La question de la démocratie et la montée des périls autoritaires

° Des priorités immédiatement plus prioritaires que d'autres :

- **L'Ukraine.** Au-delà de la solidarité avec un peuple ukrainien agressé par l'impérialisme du Kremlin et avec les oppositions russes et biélorusses, il nous faut prendre la mesure des bouleversements dans la situation mondiale. Ce qui invite à poursuivre et amplifier notre inscription dans le Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine, à approfondir les relations avec les organisations ukrainiennes présentes en France, avec les partis de gauche en Ukraine (Sotsialny Rukh) et Pologne (Razem), à assurer le suivi de la situation et à réaliser les analyses et interventions qu'elle appellera.
- **Le Maghreb, le Moyen-Orient, dont la Palestine.**

Nous entretenons des liens précieux avec des organisations algériennes, tunisiennes, marocaines, sahraouies... La **Palestine** tient une place particulière dans les positionnements de la gauche française, la situation difficile dans laquelle se trouve le peuple palestinien, aggravée par le vote de la Loi « État-Nation » qui institue en Israël un régime d'apartheid, la complexité des problèmes posés par la politique israélienne et ses interférences avec les racismes et

l'antisémitisme présents dans la société française, appellent à un intérêt fort pour les questions liées à la cause palestinienne et à un soutien aux interventions dans les différentes organisations concernées.

ENSEMBLE ! est, d'autre part, l'une des rares organisations de la gauche française à avoir affirmé une solidarité forte avec la **révolution syrienne**. Nous maintenons cette position de soutien au peuple syrien confronté à des difficultés croissantes.

Aujourd'hui, le soulèvement des femmes et du **peuple iranien**, la jeunesse en particulier, confronté à la répression du pouvoir théocratique et réactionnaire, nécessite une mobilisation de la gauche pour le soutien qu'il appelle. ENSEMBLE ! doit nouer des liens avec les organisations iraniennes impliquées dans ce mouvement de libération et d'émancipation.

- **L'Europe et la France où le principe du droit des peuples à l'autodétermination s'applique.** D'où l'importance des interventions à l'égard de trois enjeux forts :
  - 1 **La Catalogne.** Nous sommes impliqué·es fortement dans la lutte du peuple catalan et de ses organisations pour le droit à l'autodétermination catalane.
  - 2 **Les questions liées aux territoires dits ultramarins « français » : Kanaky/Nouvelle-Calédonie, Antilles, Réunion, Mayotte, Guyane...**
  - 3 **Les impérialismes en Afrique subsaharienne et dans l'Indo-Pacifique**, en premier l'impérialisme français.

### **Un mandat pour le mouvement : un travail à mener à propos du devenir de l'Union européenne.**

° Ces dernières années et aujourd'hui l'UE subit des chocs majeurs : le Brexit ; la pandémie du Covid avec ses conséquences humaines et économiques ; la guerre en Ukraine ; la crise énergétique et la menace d'une récession, l'obligation de réorganisations de fond...

Ceux-ci pouvaient provoquer sa dislocation. Jusqu'à présent c'est plutôt le renforcement de l'unité de l'Union qui l'emporte : pas de contagion du Brexit, une attractivité accrue (confirmée par une multiplication des demandes d'adhésion).

° La guerre en Ukraine modifie en profondeur les consciences et équilibres politiques en Europe.

° Dans le contexte, ces dynamiques s'accompagnent d'un atlantisme et d'une remilitarisation croissante, de l'absence d'une mise en question efficace du néolibéralisme et de progrès démocratiques (ce serait plutôt l'inverse).

° On assiste dans nombre de pays à une réorientation des extrêmes droites dans leur positionnement par rapport à l'UE. Elles ne mettent plus en avant l'objectif de la rupture avec l'UE ni même avec l'euro, au profit d'une inscription dans le cadre européen pour travailler à y imposer une orientation nationaliste, xénophobe, autoritaire et identitaire, voire néo-fasciste dans certains cas (les modèles hongrois et polonais font école en Italie, en France, en Espagne...)

° Les gauches françaises, pour leur part, restent divisées et assez démunies dans les réponses à apporter aux nouveaux défis. Symptôme de cela : dans la perspective des prochaines élections européennes, la discussion apparaît davantage porter sur des calculs politiques que sur ce que devrait être une politique de gauche européenne.

## 2. La situation française

Des éléments d'incertitude traversent l'actualité en France et en Europe : les effets de la guerre déclenchée par Poutine sur la situation économique (inflation, risque de récession, etc.), un rapport au travail profondément modifié, la casse des services publics, une crise écologique remise en avant après une sécheresse qui risque de ne plus être exceptionnelle. Et, dans le cas français, du fait des institutions et du style politique du Président, les crispations contre Macron, après ces élections.

### 2.1 Crise écologique

Elle se manifeste par la multiplication et l'amplification des accidents climatiques que personne ne peut plus ignorer. La transition énergétique est d'autant plus compliquée que la France a pris un retard considérable dans le domaine des énergies renouvelables.

La crise écologique en cours sur toute la planète est un élément majeur de la crise globale et systémique. Ses quatre dimensions principales sont : le réchauffement climatique, l'extension des pollutions dans tous les domaines (air, eaux, sols), la raréfaction de certaines ressources et les pertes de biodiversité. Son aspect le plus directement perceptible est le réchauffement climatique avec toutes ses conséquences pour la vie de milliards d'êtres humains

Sans oublier des phénomènes tout aussi dramatiques ailleurs dans le Monde (sécheresse en Chine et dans la corne de l'Afrique, inondations meurtrières au Pakistan et en Afrique sub saharienne, méga-feux en Californie...), les événements du printemps et de l'été 2022 en France et sur tout le continent européen (gel tardif, sécheresse, canicule, incendies, violence des orages) soulignent la gravité de la crise climatique. Conjuguée à l'explosion du coût de l'énergie liée en partie au risque sur les approvisionnements consécutifs à la guerre en Ukraine mais aussi à la spéculation, une prise de conscience que la crise écologique frappe aussi les pays développés s'opère brutalement à une échelle de masse.

Face aux effets de cette crise en France, la réponse gouvernementale ne traduit aucune des ruptures qui seraient nécessaires. Dans ce domaine comme dans d'autres, le fossé se creuse entre les paroles et les actes. D'un côté, ce sont des discours cosmétiques du pouvoir reprenant à son compte les thématiques de la « relocalisation de l'économie » ou de la « sobriété » , mais en les vidant de tout contenu réel. De l'autre côté, l'action gouvernementale se situe dans la continuité avec le « Monde d'avant » : refus de taxer les super-profités des multinationales, en particulier de l'énergie ; refus de « réguler » l'utilisation des jets privés ; soutien renouvelé des pratiques agricoles les plus contestables (cultures irriguées, concentration des exploitations...). Quant à la lutte contre l'effet de serre, ce ne sont ni la recherche effrénée de nouveaux approvisionnements en combustibles fossiles (souvent du gaz de schiste), ni l'annonce sans aucun débat démocratique d'un nouveau programme électro-nucléaire qui y répondront. L'aide de l'État pour l'amélioration thermique des logements est subordonnée à un apport de 10000 euros : cela renforce les inégalités ! Cette inégalité se retrouve dans l'aide inexistante pour les petites communes qui doivent aussi améliorer les bâtiments communaux (écoles, mairies, etc.).

Alors que le pays compte plus de 5 millions de logements considérés comme des passoires thermiques et que les émissions de gaz à effet de serre y proviennent à 29 % du transport routier (et de près de 20 % de l'agriculture), la conscience de la gravité de la situation ouvre la possibilité de développer un mouvement populaire pour imposer des politiques publiques de rupture, loin des « petits gestes » et des solutions individuelles prônés par l'ensemble des droites, la Macronie en premier lieu. L'appel « plus jamais ça » signé il y a déjà 2 ans par plus d'une vingtaine d'organisations syndicales et associatives a été précurseur de ce point de vue.

Toute cette réalité nationale nous rapproche des questions transversales qui sont immédiates, à l'échelle européenne au moins.

### 2.2 Crise économique

Les désorganisations et les conflits ont été amplifiés par la crise du Covid. La crise de la mondialisation oblige à modifier la division internationale du travail établie dans la phase précédente de la mondialisation.

L'inflation augmente de mois en mois. L'augmentation des prix des carburants, de l'alimentation et des énergies enfonce de nombreuses couches de la population dans des difficultés majeures. Ceci entraîne des ralentissements dans certains secteurs et une menace de récession.

## **2.3 Crise sociale**

La redistribution des richesses est toujours aussi inégalitaire. La casse des services publics et de la protection sociale fait qu'ils ne jouent plus leur rôle d'amortisseur social. S'y ajoute une montée de l'inflation qui frappe de façon inégalitaire les plus fragiles.

Le rapport au travail et à l'emploi s'est modifié depuis la crise du Covid. Dans nombre de secteurs, le patronat peine à recruter faute de revoir à la hausse les conditions d'emploi. La réforme de l'assurance chômage aggrave la situation des catégories les plus précaires, sans pour autant apporter une réponse à la « grève des mauvais emplois ». Néanmoins Macron veut poursuivre dans cette voie qui laisse de côté la qualité de l'emploi et les exigences démocratiques dans le travail.

Cela se traduit aussi par des mobilisations et des grèves pour des augmentations salariales et sur les conditions de travail, y compris dans des entreprises peu habituées aux conflits sociaux. Des luttes continuent à se manifester, vitales pour la reconstruction d'une gauche de combat, auxquelles nous participons : retraites, défense des services publics, en particulier celui de la santé, pour une hausse des salaires, de même que les luttes des GJ, les combats écologistes (NDDL et contre les projets inutiles), le renouveau des luttes féministes, l'émergence d'un antiracisme politique.

Syndicalisme et mouvement associatif : le mouvement syndical, né des expériences d'auto-organisation des travailleurs et travailleuses au 19<sup>ème</sup> siècle, a traversé beaucoup de périodes et de crises qui ont modifié sa capacité de mobilisation, sa représentativité dans le monde du travail. Il est aujourd'hui affaibli par ses divisions (avec des débats stratégiques), son manque d'enracinement social (exemples : l'irruption des Gilets jaunes, les millions de précaires, le contournement des statuts du salariat), son absence pure et simple dans de trop nombreuses PME et PMI. Il doit se redéfinir en prenant en compte les changements du travail, la féminisation du salariat, les défis écologiques et industriels, les luttes contre toutes les dominations, et le rapport aux enjeux politiques. Des mouvements associatifs se créent également sur des enjeux nouveaux, et souhaitent se lier avec le syndicalisme (exemple : Plus jamais ça). C'est une expérience très utile pour renouveler l'action collective et les réflexions sur les enjeux de notre temps.

## **2.4 Crise politique, institutionnelle et démocratique de la V<sup>e</sup>**

Depuis bien longtemps, la 5<sup>e</sup> République ne semble plus fonctionner au regard des diverses attentes de la population.

## **2.5 Crise politique**

### **2.5.1 Crise de légitimité et recomposition du bloc bourgeois**

Cette crise vient de prendre une forme inédite. Aux élections législatives, le rejet de la politique gouvernementale est marqué par la perte de la majorité absolue et par l'abstention. LREM n'a obtenu qu'une majorité relative, ce qui la fragilise au niveau parlementaire et l'obligera à des compromis pour faire passer toutes ses mesures.

Au lendemain des élections législatives de Juin 2022, nombre d'observateurs et d'observatrices considéraient que la perte de la majorité absolue par le parti macroniste et ses alliés allait, au choix, soit redynamiser la vie parlementaire, soit conduire à un blocage institutionnel.

Les premières semaines de fonctionnement de la nouvelle Assemblée Nationale montrent une réalité sensiblement différente. Si, effectivement, la présence d'un nombre de député·es de gauche sans commune mesure avec celui de la précédente mandature leur permet une plus grande capacité d'intervention, au regard des lois réellement votées, leur pouvoir d'agir montre ses limites. Au fil des votes, ce qui se dessine, c'est la reconstitution d'un rassemblement des droites, un bloc bourgeois allant de la coalition macroniste aux Républicains, voire au RN selon les sujets.

Cette situation redonne des marges de manœuvre au pouvoir pour faire passer les « réformes » auxquelles il n'a nullement renoncé (casse des retraites, nouvelles attaques contre l'assurance chômage...). La gauche parlementaire risque de s'en retrouver fragilisée si un large mouvement social ne se manifeste pas rapidement. D'autant que les initiatives et positions de la NUPES font systématiquement l'objet d'une violente offensive de délégitimation de la part des droites, véritable guerre idéologique engagée contre les forces de gauche et largement relayée dans les médias dominants.



### **2.5.2 L'abstention**

L'importance de l'abstention (26,31 % des inscrits à la présidentielle ; 52,49 % au 1<sup>er</sup> tour des législatives et 53,77 % au second tour) – en perpétuelle augmentation – montre à quel point la crise des institutions ne cesse de s'approfondir. Nous ne pouvons l'ignorer pour la définition de nos activités !

### **2.5.3 L'extrême droite à un niveau encore plus élevé**

Le résultat des législatives marque aussi la force de l'extrême droite, déjà manifeste lors des Présidentielles et au premier tour. Ses meilleurs résultats à des législatives vont bien au-delà de ses régions d'implantation traditionnelle. Ce score historique amène le RN, avec 89 député·es, à revendiquer la place de premier groupe d'opposition. Ces faits imposent de réfléchir à comment relancer le combat antifasciste, par des batailles culturelles, idéologiques et des initiatives.

## **2.6 La NUPES**

### **2.6.1 Le tournant de la NUPES**

Après l'élection présidentielle, la construction de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES), rassemblant les forces de gauche et écologistes, constitue un tournant positif. Il ouvre une phase décisive pour consolider une alternative de gauche et écologiste, dont toutes les composantes portent une part de responsabilité.

Cette union était souhaitée très massivement dans les enquêtes d'opinion à gauche, et elle a été rendue possible par la volonté politique de la France Insoumise et de Jean-Luc Mélenchon. Elle s'appuie donc sur le rapport de force du premier tour de la présidentielle, et répond au danger d'une dispersion totale des voix de gauche et écologistes aux législatives, affaiblissant considérablement leur poids dans l'Assemblée nationale et la vie politique.

La NUPES a réussi à élaborer en peu de temps un programme de plus de 650 propositions pour les législatives, dans une dynamique antilibérale claire, assumée y compris par la direction du PS, exigeant une clarification interne importante au sein de ce parti et permettant aussi un pluralisme d'expression pour chaque composante.

Par ailleurs, un Parlement national réunit des délégations des forces politiques de la NUPES, mais comprend aussi des personnalités universitaires et issues des mouvements sociaux.

### **2.6.2 Gauche et écologie : construire du commun**

Construit à partir du programme de l'Union Populaire, l'accord NUPES se situe sur des bases rompant clairement avec le social-libéralisme. La NUPES est donc une formation politique originale, tirant le bilan des quarante dernières années de la gauche et de l'écologie de gouvernement, particulièrement du bilan catastrophique du quinquennat Hollande.

Les diverses forces constituant la NUPES ont tiré un bilan positif du résultat pour leurs intérêts propres, ce qui permet la poursuite de l'expérience. Un retour en arrière vers la désunion aurait un coût politique important.

Le défi est maintenant de pérenniser cet accord national, ancré sur les territoires et appuyé sur les mobilisations populaires. Il s'agit de construire, dans la durée, un espace politique commun entre le meilleur des traditions de gauche et écologistes, incluant l'apport des mobilisations populaires et citoyennes, une « maison commune » où les apports de chacun enrichissent le projet collectif, sans hiérarchisation, sans repli identitaire, sans volonté hégémonique.

Dans les dernières décennies, la rencontre entre les gauches politiques dominantes et les apports des luttes syndicales, féministes, antiracistes, altermondialistes, ne s'est pas faite. Ces mouvements sociaux ont produit des débats exigeants, parfois sources de tensions, mais débouchant sur de nouvelles synthèses et une forte demande démocratique. De la manière similaire, nous vivons une phase politique où l'urgence écologique s'impose et bouscule profondément les traditions progressistes, celles de la production (et de la consommation) sans limite, de la technique toute puissante, du rapport trop distancié au monde vivant, humain et non humain.

Inversement, l'écologie politique est sans avenir si elle n'assume pas des choix anticapitalistes, si elle ne s'adresse pas d'abord aux classes populaires, au syndicalisme, à la gauche historique, contre les prédateurs de la finance, de la mondialisation, du productivisme, qui font sécession avec la société et l'humanité.

### **2.6.3 Forces et faiblesses**

La construction de la NUPES a été accueillie favorablement dans les secteurs militants de toute la gauche. Dans le PS, l'opposition au processus s'est révélée minoritaire, signe d'une volonté de changement. Fait significatif le NPA a négocié un accord, même si cela ne s'est pas réalisé. La dynamique militante fut certes inégale selon les circonscriptions, mais réelle. Elle a fait agir ensemble des militant.es qui ne le faisaient plus depuis des années. C'est ce qu'ENSEMBLE ! préconise pleinement.

Ce point fort d'une dynamique militante ne doit pas masquer les faiblesses. Le résultat électoral, positif en termes de sièges, reste limité en voix et pourcentages. Face à l'abstention massive, par exemple dans la jeunesse, ou aux résultats dans les milieux populaires, la gauche, même unie, n'a pas encore réussi à effacer des années de recul.

Par ailleurs, la NUPES demeure un cadre unitaire au sommet entre les partis représentés à l'Assemblée. Il est donc crucial pour la suite de se structurer localement, par des assemblées populaires ou des « parlements » ouverts aux dynamiques citoyennes, aux côtés des forces politiques.

## **2.7 La France Insoumise et l'Union populaire (LFI, UP)**

L'Union Populaire, issue des groupes LFI, était un outil de campagne efficace. Elle a été souvent le mouvement ou la force animatrice de la NUPES.

### **2.7.1 Son poids nouveau**

Le résultat de la présidentielle, le rôle dominant de la FI ou des groupes UP dans la structuration de la NUPES, le poids de ses 75 député.es (la moitié de la représentation de la NUPES), font de la FI la force dominante à gauche sur le plan national.

Durant les campagnes électorales, une réelle dynamique militante a gonflé ses rangs, notamment avec des jeunes. C'est vers la France Insoumise que se dirigent les nouvelles forces militantes. Cela compte pour les recompositions à venir, mais ne remplace pas une dynamique de diversité et de pluralisme.

### **2.5.5.2 Ses limites politiques et démocratiques**

Pour autant, même si le tournant unitaire effectué est une excellente nouvelle, des problèmes demeurent, qu'il ne convient pas d'occulter. Les débats sont nécessaires et des désaccords existent entre toutes les organisations politiques. Il faudra trouver des procédures pour que les débats soient partagés dans la NUPES et les assemblées.

Avec la direction de la FI, ils portent surtout sur plusieurs questions internationales, sur l'absence de démocratie dans le fonctionnement national.

Aucune procédure de débat et de décision démocratiques n'est proposée. Dès lors, c'est un petit groupe autour de J.L.Mélenchon qui décide. L'avenir dira si cette formule est susceptible d'évoluer.

D'autre part, durant les campagnes électorales, une réelle dynamique militante a gonflé ses rangs, notamment avec de jeunes militant.es. Il semble bien que ce soit avant tout vers la France Insoumise que se dirigent les nouvelles forces militantes. Cela a une importance pour les recompositions à venir.

## 3. Notre mouvement

### 3.1 Ses fondamentaux

« ENSEMBLE! est porteur de positions assumées sur les questions de l'émancipation, de la démocratie, du féminisme, de l'autogestion, de l'internationalisme. » Ce sont ces fondamentaux qui orientent, tant sur le fond que sur la forme, nos activités et notre fonctionnement.

### 3.2 Ses tâches

#### 3.2.1 Front des mouvements sociaux

Nous agissons pour que se stabilise une alliance ou un front politique durable, capable de redonner de l'espoir et du sens à une alternative globale face au gouvernement et à la domination capitaliste. C'est ainsi que pourra se constituer un lien entre les luttes sociales, écologiques, démocratiques et les forces politiques unies ; ce qui favorisera une dynamique offensive.

Notre objectif est de construire ce Front social, écologique et politique, entre les organisations du mouvement social et écologique, les syndicats, les associations de luttes et la NUPES, sur des enjeux stratégiques : bifurcation et planification écologique, nouvelles conquêtes sociales, mutations dans le travail, émancipation collective contre toutes les dominations, droits universels, mise en évidence de la nécessaire redistribution des richesses pour garantir les droits sociaux et le redéploiement des services publics, dont les questions cruciales de la santé et de l'Éducation nationale, etc.

Un des fronts essentiels demeure celui de la lutte contre tous les racismes. Contre le racisme, la xénophobie et les discriminations nous agissons contre toutes les atteintes aux droits démocratiques et contre les attaques du gouvernement et les lois en préparation contre les immigrations (projet de loi Darmanin) Dans ce domaine, la lutte contre le racisme anti-arabe et anti-musulman est essentielle pour le vivre ensemble et notre combat anti-fasciste. De la même manière nous combattons le renouveau de l'antisémitisme qui s'est manifesté ces dernières années.

Nous agissons donc afin que la NUPES se maintienne, se développe, s'élargisse sur tout le territoire. Avec des espaces démocratiques ouverts, il devrait être possible d'aller plus avant dans les prises de consciences politiques et les initiatives alternatives. La participation des collectifs citoyens qui ont émergé, sous des formes diverses, ces dernières années, est évidemment essentielle, localement et nationalement.

Nous faisons notre possible afin de regrouper des forces pour la construction d'un Front uni contre les idées des extrêmes droites fascistes. C'est une priorité. Cela passe par des échanges approfondis indispensables pour rechercher une efficacité politique et prévoir des initiatives en lien avec l'actualité.

Face à la crise des institutions politiques démocratiques (abstention, présidentialisation extrême), une campagne sera à mener sur la nécessité d'un renouveau démocratique visant à rééquilibrer les pouvoirs de la Présidence et du Parlement et à permettre l'intervention populaire.

#### 3.2.2 Campagnes commune avec les différents collectifs, regroupements et avec la NUPES

Il faut discuter, débattre et populariser des contre-mesures, en particulier sur le droit à l'emploi et au revenu, sur les investissements publics décidés démocratiquement et sur la transition écologique.

Face à la poursuite d'un libéralisme autoritaire, face à un espace politico-médiatique dominé par l'obsession sécuritaire et ses mauvaises réponses racistes et xénophobes, nous participerons aux campagnes contre les projets de loi anti-immigration, contre le racisme et les discriminations, pour la défense des libertés et pour l'abrogation des lois sécuritaires antidémocratiques.

La question du « pouvoir d'achat » va être centrale en raison de la paupérisation d'une partie de la population et des attaques contre l'indemnisation du chômage. Nous participerons aux mobilisations à ce sujet en exigeant l'augmentation du SMIC accompagnée d'une conférence nationale sur les salaires et la protection sociale. Avec la

NUPES, nous défendrons la hausse des salaires comme « *reprise du pouvoir sur la richesse* ».

Sur le dossier des retraites, repoussé à 2023, nous opposerons les propositions de la NUPES aux intentions encore floues du gouvernement (65 ans et/ou allongement de la durée de cotisation) mais dont la logique est l'obligation de travailler plus.

Nous défendrons la mise en place d'un socle d'accès gratuit aux services publics de première nécessité : eau et énergie. Nous opposerons une Sécurité sociale de l'alimentation au chèque alimentation de 50 à 150 € de E. Borne.

Une élaboration sera nécessaire sur la co-construction des services publics avec les usagers, dans une logique autogestionnaire, pour nous opposer aux projets de Macron sur l'école, la santé, etc.

Pour nous, la priorité c'est le transport public, le train, le métro, le covoiturage, le vélo ou d'autres alternatives. Le véhicule tout électrique n'est pas la solution. Les ZFEm non plus qui sont vécues par les moins riches comme une attaque directe profondément injuste socialement.

Nous demanderons la création d'un plan de rénovation thermique, avec un service public de planification et une Sécurité sociale du logement, pour permettre à toutes les familles de faire face aux dépenses d'habitation. Sans oublier le blocage des loyers.

Nous réclamerons l'évaluation des résultats des lois en vigueur, notamment les lois sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme, l'abrogation de l'état d'urgence permanent et des lois séparatisme et sécurité globale qui portent atteinte à nos libertés individuelles.

### **3.2.3 Autres campagnes**

Nous devons également, pour notre part, continuer à mettre en débat des propositions portées par un certain nombre de collectifs : propositions sur la fiscalité ; gestion et cotisations d'une Sécurité Sociale consolidée et élargie (chômage, dépendance, etc.) en revenant à ses principes fondateurs ; poursuite de la solidarité (armée et non armée) avec les Ukrainiens ; mesures pour l'accueil des réfugié·es d'où qu'elles ou ils viennent ; débats renouvelés pour une Europe des droits sociaux et démocratiques proposant des solutions de paix et de sécurité, etc.

### **3.2.4 Assemblées locales et construction de la NUPES**

Nous devons convaincre que nous pouvons, si nous nous y mettons toutes et tous, changer la vie de chacune et chacun et répondre aux préoccupations principales de la population (le pouvoir d'achat, le système de santé, l'environnement, la délinquance, les retraites et l'immigration). Nous y ajouterons le droit à un travail de qualité et à la formation, le racisme et les luttes féministes.

Nous pensons que, dans notre société, des capacités sociales, des forces militantes, des initiatives collectives montrent qu'il faut, pour pouvoir réellement changer la société, réduire autant qu'il se peut le décalage entre ces possibilités et les mobilisations sociales et politiques. Desserrer l'étau des institutions est indispensable pour sortir de la spirale des échecs parce que, nous le savons, « tout ne vient pas d'en-haut »

Pour cela, dans chaque localité, faisons connaître nos propositions, participons à l'organisation d'assemblées avec les forces politiques, en invitant aussi les associations et les syndicats, assemblées ouvertes aux citoyen·nes intéressé·es. Ces discussions concernent toute la population, les millions d'habitant·es des « quartiers populaires » qui subissent depuis si longtemps des discriminations, les millions de personnes vivant dans des régions et des localités délaissées par les spéculateurs modernes, l'ensemble de celles et ceux qui en ont marre que d'autres parlent à leur place.

Toute cette dynamique politique est possible parce qu'il existe une multitude d'associations, de réseaux de lutte, d'accords d'unité d'action, nés des mobilisations des dernières années auxquelles nous avons participé, et avec lesquels nous sommes en lien. L'initiative de débat du 15 octobre autour de l'appel « Construire la NUPES, tous ensemble ! » constitue un point d'appui pour contribuer aux débats de la NUPES et prendre des initiatives. Ensemble ! participe en ce sens au collectif de liaison qui s'y est constitué.

## 3.3 ENSEMBLE ! et la NUPES, l'UP, LFI

### 3.3.1 La NUPES

#### 3.3.1.1 Construire la NUPES à la base

Ce doit être la première préoccupation des militant.es de notre mouvement. Tout faire pour ancrer localement la NUPES. Notre priorité est de construire des comités locaux de la NUPES, ouverts à la population le plus largement possible. Ce n'est nullement contradictoire avec la mise en place de parlements locaux ou départementaux à partir des organisations de la NUPES.

#### 3.3.1.2 Construire un « Pôle d'initiative et de coordination » au sein de la NUPES

Nous avons demandé à faire partie de la NUPES dès le début, mais nous n'avons pas eu de réponse à notre demande. Nous continuons à demander à être partie prenante nationalement et localement de la NUPES.

Nous nous associons à d'autres mouvements qui ont la même exigence afin de peser davantage. Une première étape en ce sens serait de constituer un « Pôle d'initiative et de coordination » au sein de la NUPES pour contribuer au développement de cette union.

Ce serait une première étape, qui permettrait, sans poser comme préalable la perspective d'une fusion organisationnelle, de vérifier à travers des activités pratiques et des discussions approfondies la réalité des convergences et des désaccords éventuels.

Cette proposition aurait vocation à s'adresser aux mouvements avec lesquels nous sommes en lien, notamment : Gauche Eco-socialiste, GDS, Nouvelle Donne, NPA, PEPS, Rejoignons-nous, et d'autres...

### 3.3.2 L'UP et LFI

La place prise par la France Insoumise dans le paysage de la gauche impose de débattre de nos rapports avec ce mouvement politique. Si les collectifs de la NUPES se généralisent, comme nous le souhaitons, nous y participerons pour mettre en œuvre notre orientation qui vise à les développer et à les transformer, en les ouvrant. Dans ce cadre, nous y côtoierons, les militant.es des groupes d'action de la FI.

Les réalités étant très diversifiées, en fonction des conditions locales, les collectifs locaux devront discuter et déterminer les meilleures façons d'appliquer notre orientation au sein des collectifs de la NUPES.

Des camarades sont d'ores et déjà partie prenante des groupes d'action de LFI et ont décidé d'en faire leur principale voire unique priorité militante. Certains collectifs, après débat, peuvent décider d'y participer si c'est là que passe l'activité d'une nouvelle couche militante ou si cette démarche peut être utile et légitime dans le contexte des recompositions en cours. Dans tous les cas, cette démarche est discutée collectivement.

Par contre, cette faculté d'expérimentation est inséparable de la mise en commun de son bilan au sein d'ENSEMBLE!. C'est la condition *sine qua non* pour qu'elle participe à la construction collective de notre mouvement et à notre orientation commune.

En tout état de cause, ENSEMBLE! n'est nullement engagé par les positionnements de la FI et demeure un mouvement totalement indépendant.

### 3.4 Quel dépassement d'ENSEMBLE! ?

Notre mouvement reprend et développe, dès maintenant, la réflexion sur un pôle de recomposition politique en s'appuyant sur toutes les possibilités de la NUPES et en explorant également toutes les pistes offertes par les mouvements citoyens.

Beaucoup se posent les mêmes questions politiques. Depuis plusieurs mois, nous avons entamé des échanges avec "Rejoignons-nous" et, plus récemment, avec le NPA. Des camarades de notre mouvement nous ont représenté·es à diverses rencontres ou universités d'été (NPA, PEPS, EELV, PCF, Changer de CAP, etc.). Certains de ces contacts déboucheront sur des initiatives partagées, dès la rentrée.

Il nous faut prendre des initiatives, répondre positivement aux invitations, proposer rapidement des formes de regroupement pour avancer dans la construction d'une gauche alternative, anticapitaliste et autogestionnaire, féministe et antiraciste, internationaliste et altermondialiste.

Cette volonté de dépassement peut être partagée par d'autres forces et courants politiques, également percutés par la nouvelle situation à gauche et dans l'écologie politique (Nouvelle Donne, GDS, NPA, PEPS et d'autres...) ainsi que par des rassemblements dits « citoyens », engagés dans la transformation sociale, écologique, féministe et internationaliste. Il faut instaurer et mettre en pratique régulièrement avec ces forces et groupements, des discussions politique, stratégique et programmatique pour vérifier si nos convergences mutuelles peuvent être utiles à nos luttes contre le néolibéralisme, le capitalisme et son corollaire le productivisme.

Les critères à prendre en compte dans cette démarche peuvent être les suivants :

- Le constat d'une approche commune ou convergente sur les tâches suscitées par la situation politique générale ;
- Cela concerne l'action dans la vie politique (liens avec la NUPES, certains rassemblements citoyens, fronts politiques communs...), mais aussi la construction et la pratique de campagnes sur des sujets fédérateurs tels que les luttes sociales, écologiques, antiracistes, féministes, internationalistes.
- Le constat d'une convergence stratégique et programmatique (mais sans forcément en faire une condition)
- Et un accord sur un fonctionnement démocratique commun (place des débats, modalités de décision, consensus...).

# Synthèse

## A. Les grands traits de la situation

*Beaucoup d'incertitudes avec de fortes crises possibles entremêlées traversent l'actualité en France : les effets de la guerre en Ukraine (énergie, réfugié-es), la crise économique (inflation et récession) et sociale, avec un rapport au travail profondément modifié, la casse des services publics, l'accélération des décisions politiques autoritaires du pouvoir de Macron (retraites).*

*La crise écologique s'aggrave avec la multiplication et l'amplification des accidents climatiques. La transition énergétique est d'autant plus compliquée que la France a pris un retard considérable dans les énergies renouvelables. La réponse gouvernementale ne traduit aucune des ruptures nécessaires. Le fossé se creuse entre les paroles et les actes.*

*Sur le plan institutionnel et politique, depuis longtemps, la 5e République ne fonctionne plus, au regard des attentes démocratiques de la population (pertes de confiance, abstention massive), et de la légitimité du pouvoir en place. Le parti de Macron (Renaissance) est fragilisé par une majorité relative, qui l'oblige à des manœuvres et compromis pour gouverner. Se dessine la recomposition d'un rassemblement des droites, un bloc bourgeois allant de la coalition macroniste à LR (parfois jusqu'au RN). Un blocage institutionnel est possible (avec une dissolution). Dans ce contexte très incertain, le RN cherche à gagner en respectabilité et pourrait apparaître comme une « solution » à la crise politique, si les forces de gauche et écologistes ne parviennent pas à mobiliser massivement autour d'une alternative. Les évolutions récentes du RN ne doivent pas faire oublier le caractère (néo)fasciste du projet de son noyau dirigeant.*

*La conscience de la gravité de la situation ouvre aussi la possibilité de développer un mouvement populaire pour imposer des politiques publiques de rupture.*

*Sur le climat, les mobilisations de la jeunesse, l'appel « Plus jamais ça » signé par une vingtaine d'organisations syndicales et associatives en sont les prémisses.*

*Sur la crise économique, des mobilisations et des grèves pour des augmentations salariales, sur les conditions de travail, dans les services publics, se sont développées, y compris dans des entreprises peu habituées aux conflits sociaux. Syndicalisme et mouvement associatif : le mouvement syndical traverse une crise multifactorielle. Il est affaibli par ses divisions (débat stratégiques), son manque d'enracinement (irruption des Gilets jaunes, les millions de précaires, le contournement des statuts du salariat), et sa quasi-absence de certains secteurs. Il doit prendre en compte les changements de travail, de féminisation et la diversité d'origines et l'existence de discrimination parmi les salarié-e-s, le défi écologique, les enjeux politiques. Des mouvements associatifs renouvellent l'action collective, parfois en lien avec le syndicalisme (exemple : Plus jamais ça, renommé Alliance écologique et sociale).*

## B. Le tournant NUPES

*B.1 La construction de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES), rassemblant les forces de gauche et écologistes, constitue un tournant positif. La NUPES a été rendue possible par la volonté politique de la France insoumise, sur la base du rapport de force de la présidentielle. La NUPES reflète le rôle dominant, à gauche et sur le plan national, de la FI. Durant les campagnes électorales, une dynamique militante a gonflé les rangs de l'Union populaire-LFI, notamment avec des jeunes et des habitant-es des villes et quartiers populaires. Il faut souligner également le vote massif pour Mélenchon dans certains départements d'outre-mer. Néanmoins, les limites du fonctionnement peu démocratique de la FI ou de ses positions internationales peuvent ouvrir des débats importants.*

*B.2 La NUPES ouvre une phase décisive pour consolider une alternative dont toutes les composantes portent une part de responsabilité. L'accord NUPES est en rupture claire avec le social-libéralisme (quinquennat Hollande). Mais le résultat électoral, positif en termes de sièges, reste limité en voix et pourcentages. La gauche, même unie, n'a pas encore réussi à effacer des années de recul. Nous devons contribuer à la réussite de la NUPES et du rassemblement de la gauche sociale et politique d'autant plus que son échec ouvrirait un boulevard à l'extrême-droite et à l'aggravation du processus de fascisation d'une partie des champs politiques et médiatiques.*

*B.3 La NUPES ne doit pas demeurer un accord de sommet, ni se limiter aux partis représentés à l'Assemblée. Il est*



*donc crucial de se structurer localement, par des assemblées populaires ouvertes aux dynamiques citoyennes et des parlements ouverts à toutes les composantes associatives, syndicales, citoyennes... qui le souhaitent.*

*B.4 Il s'agit de construire dans la durée un espace commun entre le meilleur des traditions de gauche et écologistes, ainsi que de mouvements sociaux et des mobilisations citoyennes (féministes, écologistes, antiracistes, LGBT+) où les apports de chacun-e enrichissent le projet collectif, sans repli identitaire, sans volonté hégémonique.*

*B.5 L'urgence écologique bouscule profondément les traditions progressistes (productions, consommations, techniques) et le rapport au monde vivant. Inversement, l'écologie politique est sans avenir si elle n'assume pas des choix anticapitalistes, en direction des classes populaires, ainsi que des syndicats et associations.*

## **C. Nos orientations pour agir**

*C.1 **Assemblées populaires** : Dans chaque localité, participons à l'organisation d'Assemblées NUPES avec les forces politiques, en invitant tous les citoyen·nes intéressé·es, ouvertes aux militants-es du mouvement associatif, aux syndicalistes. Ces discussions concernent toute la population.*

*C.2 **Front social et politique** : Notre objectif est de construire un Front social, écologique et politique (Espace de dialogue et d'action possible), entre les organisations du mouvement social, écologique et la NUPES, sur des enjeux stratégiques : bifurcation écologique, nouvelles conquêtes sociales, démocratie au travail, émancipation contre toutes les dominations, droits universels, etc.*

*C.3 **Contre l'extrême-droite et la diffusion des idées et des pratiques néo-fascistes** : Dans le cadre de la NUPES, dans les assemblées citoyennes, et dans les quartiers aux côtés des premiers et des premières concerné·es, il est urgent de faire front pour lutter à une échelle de masse contre l'extrême-droite et ses idées. Cela passe par des échanges approfondis pour prévoir des initiatives en lien avec l'actualité.*

*C.4 **Mener nos campagnes et participer aux campagnes unitaires** : pour les droits universels (notamment pour la liberté de circulation et d'installation, un accueil digne des migrant·es, la liberté d'expression, la liberté de croire ou de ne pas croire, le droit de vote des étrangers et des étrangères, contre les projets du gouvernement en matière d'immigration et de droit d'asile), pour les droits sociaux (salaires, retraites, sécurité sociale à base de cotisations, droit à l'emploi et à la formation), la démocratie et la dignité au travail, la reprise du pouvoir sur la richesse créée, pour un socle gratuit d'accès aux services publics, pour une sécurité sociale de l'alimentation, la co-construction autogestionnaire des services publics avec les usager·es, la lutte contre toutes les formes de racisme et de discrimination, pour les droits des femmes, contre toutes les violences et dominations, pour l'abolition des lois sécuritaires. ENSEMBLE ! poursuit le travail engagé par les commissions sur les migrant·es et le chômage (cf. complément de la commission chômage, pauvreté, précarité).*

*C.5 **Pour la bifurcation écologique** : L'une des priorités c'est le transport public et sa gratuité, le train, le métro, le covoiturage, le vélo ou d'autres alternatives. Pour un plan de rénovation thermique des bâtiments, avec un service public de planification et une Sécurité sociale du logement*

*C.6 **Pour un renouveau démocratique** : Face à la crise des institutions politiques (abstention, présidentialisation extrême), nous menons campagne sur la nécessité d'un renouveau démocratique, d'abord rééquilibrer les pouvoirs en permettant l'intervention populaire (dans la perspective d'une 6<sup>e</sup> République).*

## **D. Intervenir politiquement**

*D.1 Notre mouvement politique demande, comme d'autres, à faire partie de la NUPES et de son Parlement.*

*D.2 Nous participerons à la construction d'un pôle de gauche / écologiste alternatif et radical au sein de la NUPES, en vérifiant au travers des activités et des discussions la réalité des convergences et des désaccords éventuels. Ce pôle s'adresse notamment :*



• Aux courants qui participent à la démarche «*Construisons la NUPES* » (GDS, des courants de Génération·s, d'EELV, etc) et qui proposent un Comité de liaison permanent. ENSEMBLE! peut s'associer à ce comité de liaison sur la base d'un accord portant précisément sur les tâches de construction de la NUPES.

• Aux courants participant à la démarche «*Rejoignons-nous / Village commun* » et au courant unitaire du NPA. ENSEMBLE! développera les échanges avec ces courants

• À des secteurs en évolution de la France Insoumise / Union Populaire qui dans de nombreux départements tentent de faire bouger les lignes sur la question démocratique et le rapport à la NUPES, ainsi qu'à nos camarades de la Gauche Ecosocialiste.

*D.3 Concernant nos rapports avec la France Insoumise, certain·es camarades sont partie prenante des groupes d'action de LFI et ont décidé d'en faire leur principale priorité militante. Nos collectifs, après débat, peuvent décider d'y participer, en fonction de l'activité de nouvelles couches militantes, ou si cette démarche peut être utile dans le contexte des recompositions en cours. Cette démarche est discutée collectivement.*

*D.4 ENSEMBLE! n'est nullement engagé par les positionnements de la FI ou d'autres forces et demeure un mouvement totalement indépendant.*

## **E. Pour un dépassement d'ENSEMBLE!**

*E.1 ENSEMBLE! n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour œuvrer à l'action et l'émancipation collective.*

*E.2 Il nous faut prendre des initiatives, proposer des formes de regroupement pour avancer dans la construction d'une gauche alternative, anticapitaliste et autogestionnaire, féministe et antiraciste, internationaliste et altermondialiste.*

*E.3 Cette volonté de dépassement peut être partagée par d'autres forces et courants politiques, intéressés par la nouvelle situation à gauche et dans l'écologie politique (Changer de CAP, GDS, Rejoignons-nous, NPA, Nouvelle Donne, PEPS...) ainsi que par des rassemblements dits «*citoyens* ».*

*Pour aboutir pleinement, le processus devra se lier avec la jeunesse militante (sous des formes nouvelles) et des strates militantes associatives et syndicales.*

*E.4 Il faut vérifier si les nos convergences mutuelles peuvent être utiles à nos luttes contre le néolibéralisme, le capitalisme et le son corollaire le productivisme. Les critères à prendre en compte dans cette démarche peuvent être les suivants :*

- *Le constat d'une approche commune ou convergente sur les tâches dans la situation politique générale. Cela concerne l'action dans la vie politique, mais aussi la construction et le pratique de campagnes sur des sujets fédérateurs.*

- *Le constat d'une convergence stratégique et programmatique (mais sans forcément en faire une condition)*

- *Et un accord sur un fonctionnement démocratique commun (place des débats, modalités de décision, consensus...).*

*E.5 Un processus exploratoire doit être mis en œuvre pour vérifier les convergences possibles sur des bases solides. L'Assemblée générale d'ENSEMBLE! Des 11, 12 et 13 novembre met en place une commission spécifique chargée, en lien avec l'EAN, de mener ces rencontres avec les différents partenaires possibles. Cette commission rendra compte à chaque CN et aux collectifs locaux de l'avancée de cette démarche. Le Collectif national décidera des initiatives à prendre et des étapes nécessaires pour permettre d'avancer dans le dépassement de notre mouvement dans un cadre plus large.*

*E.6 ENSEMBLE ! se prononce pour la tenue, à l'horizon de juin ou septembre 2023, d'Assises de la gauche alternative, écologiste, sociale et anticapitaliste largement ouvertes aux forces politiques, collectifs citoyens, syndicalistes, militant·es associatifs et associatives, citoyen·nes engagé·es qui veulent construire une nouvelle force politique de la gauche alternative, anticapitaliste, autogestionnaire, féministe, antiraciste, internationaliste et altermondialiste. À cette fin, ENSEMBLE ! participera aux initiatives de débat concourant au rassemblement de cette gauche alternative et prendra les contacts exploratoires nécessaires à l'organisation de ces assises, ou de toute autre initiative permettant de rapprocher et de consolider les gauches de ruptures.*

# Une organisation féministe

**ENSEMBLE ! se veut une organisation féministe. A ce titre, elle se doit de participer et de contribuer aux luttes féministes à caractère national et international.**

Les victoires obtenues par les luttes féministes sont sans cesse remises en cause comme on le voit pour l'avortement. « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis » disait déjà Simone de Beauvoir. Ensemble ! doit être partie prenante des révolutions féministes car elles sont un élément majeur d'une alternative globale à l'ordre établi, au capitalisme et au patriarcat.

Ensemble !, comme toutes les organisations, est confronté aux divergences qui traversent les associations féministes : le voile, la GPA, la prostitution, les questions d'identité.... Notre organisation ne pourra pas faire l'économie de réflexions approfondies et pas seulement au sein de la commission (en veille pour le moment) mais dans sa totalité.

Ensemble ! participe nationalement et localement aux manifestations et initiatives unitaires contre les violences faites aux femmes, pour le droit à l'avortement, pour l'égalité salariale, la solidarité internationale... Il fait partie du CNDF, des camarades participent à l'intersyndicale femmes, mais nous ne pouvons-nous en contenter. Toutes nos orientations, nos luttes doivent être construites pour l'émancipation donc aussi pour l'émancipation des femmes, sans laquelle il n'y aura pas de réelle émancipation. C'est pourquoi Ensemble ! est attaché à la parité, non pas pour faire « bien » mais pour avoir toujours un regard mixte. Cela suppose de viser à une parité effective dans la présence et la participation à toutes les activités d'Ensemble !

La situation internationale est marquée par des attaques contre les droits des femmes portées par les courants religieux dont l'activité dans ce domaine est intense, des courants politiques et de politiques régressives, auxquelles de puissantes mobilisations tentent de résister.

En Iran, mais aussi en Afghanistan, les femmes se lèvent contre l'oppression religieuse, au péril de leur vie.

Si en Argentine, une mobilisation féministe massive a pu arracher le droit des femmes à disposer de leur corps et

l'accès à l'IVG, dans de nombreux pays ce droit est bafoué ou gravement remis en question. C'est le cas en Hongrie, en Pologne, mais la menace est grave également en Italie avec l'arrivée des fascistes au pouvoir. Aux États-Unis, l'abolition par les juges ultraconservateurs de la Cour suprême de l'arrêt Roe vs Wade et l'interdiction de l'avortement par la moitié des Etats représente un retour de cinquante ans en arrière pour les femmes, notamment les plus pauvres qui n'auront pas les moyens de se déplacer dans un autre d'Etat. En réalité, les femmes qui l'ont décidé continueront à avorter, mais au péril de leur vie et de leur santé.

Partout les femmes subissent violences, harcèlement et viols, dans la rue, au travail et surtout dans la famille. Les conditions de travail dans les ateliers en Inde, dans l'agriculture en Amérique latine sont désastreuses. La santé des femmes et l'accès des petites filles à l'éducation en Afrique s'en ressentent.

En France, le droit à l'IVG n'est pas frontalement remis en cause dans la loi, mais de plus en plus dans les faits par la politique libérale qui démantèle l'hôpital public.

Le nombre de femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint est terriblement inquiétant. Pour lutter contre ces violences systémiques, les moyens attribués aux politiques publiques sont ridiculement faibles, l'aide aux associations est insuffisante, la volonté politique absente. La vague mee too depuis cinq ans bouleverse la vision de la société, mettant en mouvement en particulier les jeunes femmes, mais suscite en retour une violente vague de réaction masculiniste.

Enfin, les politiques de contre-réformes néolibérales, qu'il s'agisse du démantèlement de l'hôpital public ou de l'éducation nationale, de la contre-réforme de l'assurance-chômage, et enfin de la contre-réforme programmée des retraites, touchent tous les salarié.es mais ont et vont avoir des conséquences particulièrement dramatiques pour les femmes, les plus précaires et les plus mal payées.

Nous voulons construire une force large de la gauche alternative, anticapitaliste, féministe, internationaliste, altermondialiste et autogestionnaire.

Il ne faut pas le comprendre comme une juxtaposition de luttes séparées, mais comme une imbrication de ces thématiques entre elles. C'est à dire que lorsqu'on parle

des politiques économiques, quelles conséquences pour les femmes ? Est-ce que ça profite à l'égalité ou est-ce que ça l'en éloigne ? En France, mais aussi dans le monde. Quand on parle de la situation internationale, on ne doit plus avoir 2 discours séparés, le discours général puis un paragraphe sur les femmes. Quand on parle de l'écologie, on doit questionner dans le même élan qui porte un certain nombre de luttes sur la santé, le soin, le vivre ensemble, l'avenir du vivant ? L'autogestion n'est possible que si chaque membre compte pour 1. Qui décide ? Quelle égalité ? Comment ?

Quant au féminisme, comment ne pas prôner un féminisme « lutte de classe » ? C'est à dire qui allie lutte pour des droits sociaux individuels et pour des droits collectifs dans le monde du travail. Avoir la maîtrise des ses droits reproductifs, c'est fondamental. Avoir en même temps son indépendance économique, c'est tout aussi fondamental. C'est la mère de toutes les batailles. Celle qui permet d'avoir le moyen de décider de sa vie. Qui permet aux femmes battues de partir, aux femmes violées de parler, aux femmes harcelées de se défendre, aux femmes syndicalistes d'exiger le respect, aux femmes salariées de lutter contre l'exploitation. Dans un même temps, lutte contre l'oppression et contre l'exploitation.

Des cellules de veille contre les comportements sexistes et les agressions sexuelles ont été mises en place dans les syndicats et dans les organisations politiques (de gauche pour le moment, mais ça bouge). On les accuse de tous les maux : livrer des personnalités connues à la vindicte publique, se substituer à la justice, fragiliser les institutions

démocratiques, bref, n'avoir aucune légitimité... Nous constatons tous les jours que la justice est déficiente. Nous ne tolérons pas qu'elle continue à classer  $\frac{3}{4}$  des plaintes de femmes sans suite.

La loi ne fait-elle pas obligation aux employeurs qu'ils protègent leurs salarié.es, qu'ils suspendent les présumés agresseurs de leurs fonctions le temps qu'ils procèdent à une enquête interne et prennent les sanctions adéquates, ceci sans attendre le traitement éventuel par la justice ? Ce qui serait exigé du patronat serait intolérable dans les syndicats et les organisations politiques ?

En ces temps où la présomption de sincérité de la parole des femmes est attaquée par ceux-là même qui traînent des affaires judiciaires au nom de la sacro-sainte présomption d'innocence, il faut réaffirmer qu'il y a leur morale et la nôtre. Nous avons des principes que nous entendons voir respecter, c'est aussi le rôle de notre CCVSS ; la coordination des cellules de veille des organisations syndicales et des partis politiques permet de transmettre à une autre organisation les décisions prises en interne pour pouvoir surveiller les agissements des agresseurs où qu'ils adhèrent.

Enfin parlons de notre fonctionnement. Oui, nous visons la parité. Oui nous prévoyons la possibilité de réunions non-mixtes. Oui nous pouvons utiliser le principe dit de « fermeture éclair » pendant nos débats (alterner un homme/une femme sans respecter l'ordre d'inscription). Nous pouvons aussi veiller à ne pas utiliser de jurons sexistes (putain ! bordel), ne pas nous couper la parole ou ne pas avoir d'attitude paternaliste.

# Fonctionnement de notre mouvement

Ce texte, issu d'un groupe de travail de la commission de préparation de l'AG intègre les modifications adoptées lors de l'Assemblée générale des 11, 12 et 13 novembre 2022 à Paris

Ces principes de fonctionnement doivent à la fois s'appliquer aujourd'hui dans notre mouvement et être portés plus largement dans une perspective de recomposition.

## Un préalable : appliquer la parité femmes - hommes à tous les niveaux

Il faut appliquer la parité femmes - hommes à tous les niveaux, en la rendant obligatoire, notamment à l'EAN. Nous devons veiller à équilibrer la répartition des temps de parole et des fonctions à assurer entre femmes et hommes, en toutes matières, en adoptant par exemple un fonctionnement par binômes obligatoirement paritaires tournants.

Si la demande existe, et afin de combattre l'oppression spécifique des femmes, des réunions non mixtes sont possibles à tous les niveaux de décision.

Tous les textes publiés par notre mouvement (motions, communiqués, articles, etc.) doivent être rédigés en écriture égalitaire.

## Prise de décision, consensus et vote

La recherche du consensus est conçue comme processus d'invention collective de solutions qui dépassent les oppositions ou différences initiales. C'est cette démarche qui doit s'appliquer dans tous les espaces du mouvement (collectifs locaux, commissions, CN, EAN, AG...) C'est ce qu'exprime l'extrait de nos textes fondateurs qui suit : « C'est pour toutes ces raisons que nous privilégions le fonctionnement au consensus (...). Un principe qui devrait perdurer au-delà de cette période, même si nous pourrions être amené à voter sur des questions politiques où des décisions devront être prises (alliances électorales par exemple), mais nous ne le ferons qu'une fois le débat poussé jusqu'au bout et Cela suppose en amont, non seulement que le débat ait été au préalable poussé jusqu'au bout, mais qu'ensuite soit donné du temps au temps, car mener dans une commission ad hoc un travail de réflexion, de propositions et d'élaboration destiné à faire émerger un consensus dans lequel chacun.e pourrait se retrouver requiert du temps. Construire en effet une position acceptable par tous et toutes –

avec la recherche de très larges majorités » (« **Sur le fonctionnement de notre mouvement** », texte issu des assises nationales des 23 et 24 novembre 2013 » à Saint-Denis / Page 4 et 5)

Le fonctionnement au consensus évite le recours aux rapports de force dans notre mouvement. Il nous faut combiner fonctionnement au consensus et ouverture de débats politiques sur le fond, qui resteront ouverts, sans pousser à des prises de décision, mais qui permettront de développer des arguments et des logiques politiques qui, anticipation en interne de la révolution démocratique que nous appelons de nos vœux, sont indispensables à la vie démocratique dont notre mouvement a besoin.

Le consensus est la recherche du consentement le plus large entre deux ou plusieurs positions concernant un sujet déterminé. Il suppose que la volonté d'aboutir à un dépassement des différences, des divergences, voire des contradictions, soit partagée par les différentes parties. Soit, et il s'agirait là d'un consensus par défaut, il se borne à restituer les différentes positions qui parcourent le mouvement, soit, et c'est ce qui devrait être recherché, il aboutit à une position qui soit acceptable à la fois par la majorité et par la minorité. D'autant plus souhaitable que pour l'essentiel les activités des collectifs de notre organisation convergent sur les buts politiques même si des éléments de tactiques diffèrent.

Le consensus exige qu'il n'y ait ni volonté d'obtenir un ralliement, ni blocage. Il faut en effet que nul participant à ENSEMBLE! ne soit, de fait, poussé dehors par une décision et il faut inversement trouver les moyens pour qu'aucun désaccord n'interdise une action largement souhaitée. Le consensus suppose l'absence de blocage. Le blocage pouvant venir d'une partie du mouvement qui estimerait que la décision serait contradictoire avec ses convictions profondes. Si inversement des adhérent-e-s ou une partie du mouvement manifestent un désaccord qui ne remet pas en cause leurs convictions profondes, ils pourront se mettre en réserve de la décision prise.

C'est en cela que le consensus diffère de l'unanimité - ne se fait pas dans le temps de l'immédiateté.

En cas de désaccord, une consultation des adhérent-es peut-être nécessaire pour mesurer les points de vue existant au sein du mouvement.

Il est alors possible de recourir, suivant les situations,

à différentes modalités de vote (contradictoire ; non-contradictoire ou multiple, préférentiel).

Dans tous les cas, lors de cette consultation, un vote contradictoire sera proposé afin que le vote permette de prendre des décisions claires.

Il importe que les modalités de vote soient absolument claires pour tous et toutes avant chaque vote. À cette fin, elles sont définies et validées par un CN avant chaque consultation.

Contrairement aux abstentions, les NPPV (Ne Participe Pas au Vote) ne sont pas comptabilisés dans le résultat.

En cas de consultation des adhérent·es, le résultat n'est valide que si la participation est supérieure ou égale à 50 % des adhérent·es.

Pour qu'une décision soit valide, une majorité qualifiée des deux tiers est nécessaire

La procédure d'organisation de consultation n'est pas une fin en soi mais constitue une étape pour définir une position du mouvement qui soit légitime et permette de rassembler celui-ci.

## **1. Le rôle des collectifs locaux est prépondérant**

Les collectifs locaux sont la base de notre mouvement. Ils se constituent dès qu'un nombre significatif d'adhérent·es est atteint et permet au collectif de fonctionner. Il est souhaitable que tous et toutes les adhérent·es soient membres d'un collectif. Tout·e adhérent·e du mouvement doit être cotisant·e et recensé·e auprès de la trésorerie nationale.

Ensemble! Reconnaît la possibilité de double appartenance.

Les collectifs, au regard des enjeux politiques et de construction, doivent trouver les moyens de se coordonner et de partager les informations en fonction des besoins ressentis (départemental et/ou régional).

Les collectifs locaux désignent leurs instances locales et leurs délégués au Collectif National. Ils sont responsables du respect des règles du mouvement (parité hommes/femmes, pluralisme des représentations et instances, recherche du consensus).

Les adhérent·e-s peuvent également se regrouper dans des collectifs de proximité qui ne se définiraient pas sur des bases uniquement géographiques, mais sur d'autres critères de regroupement choisis par les militant·e-s. Ces

collectifs sont en lien avec les autres collectifs du secteur et participent, comme les autres, aux instances de coordination aux différents niveaux géographiques. Il est essentiel de développer les relations entre les collectifs par région. En cas de problème constaté, l'EAN aide les collectifs concernés à trouver des solutions.

Pour les élections, le choix du ou des candidat·e-s est du ressort des adhérent·es du territoire concerné.

Chaque collectif désigne des correspondant·es (secrétariat/trésorerie du collectif) qui doivent connaître le nombre des adhérent·es et tiennent à jour la liste des membres du collectif local.

Les collectifs locaux bénéficient d'un pourcentage de 50% des cotisations versées par les adhérent·es.

La représentation des collectifs et des commissions à l'AG et au Collectif National doit être facilitée (remboursement des transports, hébergement, des CN en région...). Ce sont eux qui désignent leurs délégué·es.

Il faut favoriser l'autogestion des collectifs locaux.

### **1.1 Le recensement des collectifs**

La connaissance réelle de l'état du nombre de collectifs (et plus largement, de fait, du mouvement) est une condition démocratique nécessaire de fonctionnement.

Un recensement régulier des collectifs au moins chaque année, doit être fait, pour les identifier et recueillir le maximum d'informations les concernant. Un recensement des adhérent·es qui ne sont pas rattaché·es à un collectif sera également effectué.

Le recensement des collectifs et des adhérent·es est coordonné nationalement par la Trésorerie, en lien avec une commission désignée par le CN, qui présente chaque année un état des lieux du mouvement au CN. Le résultat de ce recensement est diffusé également aux collectifs locaux.

Les trésorières et trésoriers locaux des collectifs font, chaque trimestre, le point avec les responsables de la trésorerie sur l'état des cotisations remontées directement nationalement ou par leur propre soin, les versements effectués ou en cours, l'existence d'autres collectifs ou de cotisant·es isolé·es au niveau départemental ou régional.



## **2 - Les commissions thématiques sont essentielles au fonctionnement et à la visibilité d'ENSEMBLE !**

Elles sont essentielles au fonctionnement et à la visibilité d'ENSEMBLE!. Elles ont une fonction d'élaboration politique, de confrontation des cultures politiques constitutives de notre mouvement, de formation, d'animation de l'activité sur les différents terrains. Il faut donc prendre la décision de les renforcer et de les développer. Elles produisent collectivement des brochures qui doivent être diffusées. Elles peuvent élaborer des documents et des communiqués d'ENSEMBLE! en lien avec l'EAN. Leurs travaux doivent être pris en charge collectivement par l'ensemble du mouvement. Chaque adhérent·e peut s'inscrire aux commissions.

Elles sont validées par le Collectif National. Une place spécifique doit leur être faite et reconnue. Les commissions peuvent se réunir physiquement lors des CN et lors d'initiatives internes qu'elles peuvent être amenées à prendre. Elles peuvent organiser des réunions nationales en accord avec le CN, après l'avis de la trésorerie nationale.

Un compte rendu régulier de l'activité des commissions sera réalisé régulièrement lors des CN.

Elles doivent être en lien régulier avec l'EAN et les adhérent·es.

Si elles le souhaitent, les commissions peuvent désigner deux représentant·es (à parité) à l'AG et au

Collectif National ainsi qu'à l'EAN, sans droit de vote.

## **3. Collectif National (CN)**

### **3.1 Rôle**

Le Collectif National (CN) est le cadre d'élaboration de l'orientation politique nationale de notre mouvement. Il est chargé de discuter et de prendre position sur toutes les grandes questions politiques ainsi que sur les différents aspects relatifs à la vie de l'organisation.

### **3.2 Périodicité**

Il se réunira au moins une fois par trimestre, et autant que de besoin (notamment si les collectifs locaux le demandent).

### **3.3 Composition**

Chaque collectif désigne pour chaque réunion du CN deux représentant·es à parité qui participent au CN (avec mandat si nécessaire) en portant les

expériences et les différents points de vue existant dans leur collectif local.

Le Collectif National est composé de représentant·es des collectifs locaux et des membres de l'Équipe d'Animation Nationale.

Participent aux réunions du CN :

- les délégué·es des collectifs. Les délégué·es émargent en début de CN.

- les membres de l'EAN et les représentant·es des commissions. Ils ou elles participent au CN sans droit de vote.

Les représentant·e-s des collectifs locaux sont désignés par leur collectif pour chaque réunion. Ils et elles peuvent alterner, assurant une représentation pluraliste et permettant une rotation possible.

Un collectif peut envoyer deux représentant·es à parité au Collectif National. Les collectifs peuvent envoyer 2 représentant·es supplémentaires par tranche de 10 adhérent·es.

Il faut favoriser également la représentation des commissions et le lien avec les régions, la participation des jeunes et de toute autre catégorie d'adhérent·e dont la participation à la vie du mouvement est insuffisante. Le mouvement doit veiller à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

## **3.4 Fonctionnement**

Le déroulement des CN doit être facilité : des comptes rendus doivent être réalisés, la présidence et le secrétariat des séances du CN – dont la composition doit tourner – doit associer les délégué·es des collectifs locaux.

L'ordre du jour des CN doit être discuté au sein des collectifs locaux à partir d'une proposition de l'EAN. Les collectifs locaux peuvent faire des propositions sur l'ordre du jour.

La liste du CN dans sa version actuelle est conservée (en améliorant son fonctionnement). Elle sert aux échanges sur tous les thèmes qui intéressent ceux et celles qui y sont inscrit·es.

Une liste dénommée "liste des collectifs" (avec un·e ou plusieurs correspondant·es par collectif, en veillant à la parité) a été créée pour les envois de l'EAN aux collectifs locaux et pour permettre des échanges entre eux et avec l'EAN, permettant la diffusion d'infos locales, de bilan, de retour d'expériences, d'échanges horizontaux.

Les principales informations (relevé des décisions du CN, déclarations et communiqués nationaux) sont adressées directement à l'ensemble des adhérent·es d'ENSEMBLE !.

## 4. Les porte-paroles

La question des porte-paroles est centrale pour la communication et la lisibilité de notre mouvement. Les porte-paroles d'ENSEMBLE ! défendent les orientations politiques adoptées par ENSEMBLE ! Ces camarades sont élu·es à parité par le CN.

## 5. Équipe d'Animation Nationale (EAN)

### 5.1 Rôle

L'EAN a avant tout une tâche d'animation : elle doit pouvoir travailler avec les collectifs et les commissions pour repérer les thèmes, débats et initiatives pris localement, favoriser les échanges et les confrontations, préparer et alimenter les débats du Collectif National

L'EAN est chargée de mettre en pratique les décisions du CN, de prendre des initiatives dans le cadre des orientations fixées par le CN, et d'analyser la situation politique pour préparer, avec les collectifs locaux, les CN qui sont décisionnels concernant l'orientation globale du mouvement.

L'EAN est un collectif de militant·es chargé·es de mettre en œuvre, au plan national, les décisions du Collectif National.

Son rôle est d'organiser les débats du mouvement, de préparer ceux du CN, de favoriser leur préparation et leur appropriation collective.

L'EAN doit repérer les thèmes et débats qui circulent sur les listes de diffusion à partir de contributions individuelles ou de collectifs, favoriser les échanges et les confrontations, alimenter les débats du collectif national.

L'enjeu est de permettre à la fois une meilleure anticipation des débats à organiser, la préparation des CN, le suivi et la transmission des décisions prises, et une meilleure animation de notre mouvement permettant un va et vient des commissions et collectifs vers l'EAN et inversement. C'est le seul moyen pour cerner les débats et les rendre vivants au sein du mouvement.

L'EAN sera en charge de faire les propositions politiques qu'exigera la situation, d'éditer le matériel de communication (site, bulletins, tracts, ...), d'impulser et d'organiser le développement du mouvement et de veiller aux questions de démocratie

et d'organisation.

L'EAN désigne en son sein un secrétariat, à parité, chargé de préparer ses réunions et de diffuser les informations auprès des collectifs locaux.

Pour que l'EAN puisse remplir au mieux ses rôles, il est indispensable que les tâches soient définies et partagées en son sein.

### 5.2 Périodicité

Les réunions quinzomadaires de l'EAN peuvent être complétées par les réunions du secrétariat et, par des réunions extraordinaires si besoin.

### 5.3 Composition

L'EAN – dont la composition est proposée par un groupe de travail – est soumise à l'approbation des délégué·es à l'issue de chaque Assemblée générale. Les candidat·es à l'EAN doivent avoir l'accord de leur collectif local.

L'EAN doit être évidemment paritaire. Le renouvellement et le rajeunissement des élu·es à l'EAN doivent être favorisés. Elle est constituée en veillant à assurer le pluralisme et la meilleure représentation géographique et militante du mouvement.

L'EAN doit être principalement l'émanation des collectifs locaux et des commissions d'ENSEMBLE!

Il est nécessaire de composer l'équipe de façon à partager les responsabilités de façon collective.

La composition de l'EAN peut être modifiée à l'occasion d'un CN.

ENSEMBLE ! revendiquant le droit à l'expérience et une souplesse de fonctionnement, les collectifs locaux représentés à l'EAN peuvent désigner des binômes paritaires constitués d'un·e représentant·e et un suppléant·e qui participent alternativement aux réunions.

Tout membre de l'EAN participe à son collectif local.

### 5.4 Fonctionnement

Les éléments relatifs à son fonctionnement seront communiqués aux collectifs locaux. Les membres de l'EAN se répartissent les responsabilités en fonction des différents secteurs d'activité nécessaires et communiquent cette répartition aux adhérent·es.

Si nous voulons faciliter la présence des représentant·es moins expérimenté·es, il faut s'en donner les moyens. Il faut également former le plus de militant·es possible aux tâches nationales,

pour que certain-es ne deviennent pas représentant-es « à vie » au niveau national.

Chaque membre de l'EAN assure le suivi des tâches dont il ou elle a la charge.

L'équipe pourra aussi associer des membres des comités aptes à mettre en œuvre certaines tâches si nécessaire.

Les réunions de l'EAN se tiennent à une heure décidée par l'ensemble des participant-es, pour toutes les réunions de l'EAN, de façon à ce que les camarades des régions et notamment les femmes puissent y participer. La visio conférence permettra aux camarades des régions de participer lorsqu'ils ou elles ne peuvent pas se déplacer.

Afin de faire respecter nos principes fondateurs et de répondre à d'éventuelles situations les remettant en cause, l'EAN lance une réflexion sur l'opportunité d'une commission de résolution des conflits. Dans l'attente, elle mettra en place des cadres ad hoc afin de répondre au cas par cas.

## **6. Trésorerie**

La trésorerie nationale est composée de façon paritaire.

ENSEMBLE! s'est doté d'une grille indicative de cotisations.

Les cotisations peuvent être versées par prélèvement automatique (seul moyen qui garantit une régularité des versements et permet réellement des projections budgétaires) ou par chèques.

Le rôle des trésorières et trésoriers locaux des collectifs est déterminant : de ce fait, elles et ils sont informés régulièrement de l'état des cotisations remontées directement nationalement ou par leur propre soin.

La représentation des collectifs et des commissions à l'AG doit être facilitée (remboursement des transports, hébergement, des CN en région...).

Les collectifs locaux bénéficient d'un pourcentage de 50% des cotisations versées par les adhérent-es. Le reversement par le national se fait en général trimestriellement.

Une réunion de la trésorerie nationale se tient chaque année avec les trésorier-es locaux.

## **7. CCVSS et lutte contre le sexisme et les violences sexuelles et sexistes**

Afin de favoriser la visibilité de la lutte contre le sexisme et les violences sexuelles et sexistes au sein

de notre mouvement, il a été décidé de créer une commission contre les violences sexuelles et sexistes (CCVSS). Le contenu complet de la motion figure en annexe de ce texte.

### **7.1 Rôle de la CCVSS**

Toute femme, toute victime ayant subi des violences sexuelles et/ou des comportements sexistes, quelle que soit la situation, y compris sous contrainte morale, qu'elle soit membre d'ENSEMBLE! et ou que l'auteur des faits soit un membre d'ENSEMBLE! doit pouvoir le faire savoir et trouver les moyens de se protéger au sein de notre mouvement. Cela concerne plus globalement l'ensemble des violences sexistes et systémiques, quel que soit le genre et l'orientation sexuelle de la victime. Ainsi la CCVSS se doit aussi de traiter les violences sexuelles et sexistes envers les personnes LGBTQIA+.

### **7.2 Composition**

La commission contre les violences sexistes et sexuelles, indépendante des collectifs locaux comme de l'EAN, est désignée pour deux ans par le Collectif National après appel à candidature au sein du mouvement.

Elle est composée de 5 ou 7 membres (soit 3 femmes - 2 hommes, soit 4 femmes - 3 hommes), qui doivent être membres du mouvement depuis au moins un an. L'avis du groupe local des candidat.e.s est requis. Les membres de l'EAN ne peuvent candidater à cette commission.

### **7.3 Périodicité**

La commission se saisit immédiatement de la situation révélée. Elle prend un premier contact le plus rapidement possible avec la victime (avant un délai de 1 mois).

### **7.4 Fonctionnement**

Dès sa saisine, pour permettre de préserver la sécurité physique et morale de la personne ayant subi des violences sexuelles, la commission valide, à titre conservatoire, la suspension immédiate de toutes les activités militantes au sein d'ENSEMBLE! (Collectif local, cadres d'animation...) du ou de la camarade mis-e en cause. Cette suspension sera effective le temps du travail de la CCVSS jusqu'à la remise de ses conclusions. Une suspension spécifique pourra aussi être prononcée suite à une saisine pour violences sexistes si la CCVSS estime la situation suffisamment grave. La commission devra en informer les structures d'ENSEMBLE! concernées et l'Équipe d'Animation Nationale.



La « commission contre les violences sexuelles et sexistes », une fois qu'elle est saisie d'une situation de violence sexuelle ou sexiste, pourra mettre en œuvre les moyens nécessaires (voir texte de la motion)

Au terme de son travail, la CCVSS informe les personnes concernées de ses conclusions et propositions, leur en explique les motifs et recueille leurs appréciations sur celles-ci. Elle adresse, soit à l'EAN, soit au CN, les conclusions et les préconisations à mettre en œuvre. Celles-ci sont automatiquement mises à l'ordre du jour des instances auxquelles elle s'est référée.

En cas de proposition de radiation d'un adhérent, celle-ci est, conformément aux statuts actuels d'ENSEMBLE !, prononcée par l'EAN. La radiation est justifiée par tout acte contraire à nos valeurs.

L'EAN notifie officiellement aux deux parties concernées par la saisine, les conclusions du travail de la commission.

En cas de désaccord de l'EAN avec les préconisations de la CCVSS, le CN serait saisi et aurait à trancher.

La commission présente, une fois par an, au Collectif national un bilan global écrit de son activité qui devra respecter l'anonymat des personnes concernées et être diffusé aux collectifs locaux.

La Commission Contre les Violences Sexuelles et Sexistes (CCVSS) rend un rapport annuel au CN.

## **8. Assemblée Générale**

### **8.1 Rôle**

C'est le cadre où sont fixées les grandes lignes de l'orientation, le fonctionnement, la composition des instances du mouvement.

### **8.2 Périodicité**

ENSEMBLE! tient une Assemblée Générale au moins tous les deux ans.

### **8.3 Composition**

Le Collectif national décide des modalités d'organisation de l'Assemblée générale. Les collectifs et les commissions désignent leurs délégué·es à l'AG.

## ANNEXE

### **Motion sur la mise en place d'une instance sur les violences sexuelles et sexistes au sein d'ENSEMBLE!**

Disponible en ligne sur le site d'ENSEMBLE ! :  
<https://www.ensemble-mouvement.com/?p=2334>

### **Lutter contre les violences sexuelles et sexistes au sein d'ENSEMBLE !**

La commission contre les violences sexuelles et sexistes (CCVSS) porte les valeurs d'ENSEMBLE ! A ce titre elle est féministe. Elle n'a pas vocation à remplacer les actions et propositions politiques portées par la commission féministe. Des moments de travail en commun au sein d'ENSEMBLE ! peuvent bien sûr être recherchés et développés.

#### **1 - Permettre aux femmes, aux victimes d'agressions de se protéger**

Toute femme, toute victime ayant subi des violences sexuelles et/ou des comportements sexistes, quelle que soit la situation, y compris sous contrainte morale, qu'elle soit membre d'ENSEMBLE ! et ou que l'auteur des faits soit un membre d'ENSEMBLE ! doit pouvoir le faire savoir et trouver les moyens de se protéger au sein de notre mouvement. Cela concerne plus globalement l'ENSEMBLE des violences sexistes et systémiques, quel que soit le genre et l'orientation sexuelle de la victime. Ainsi la CCVSS se doit aussi de traiter les violences sexuelles et sexistes envers les personnes LGBTQIA+.

Cela peut se faire par différents moyens de contacts (camarades de confiance de son collectif ou d'une commission, saisine de l'instance nationale de recours, à travers la commission féministe...) L'étape locale n'est pas obligatoire si ce n'est pas le moyen le plus approprié pour la personne concernée. L'objectif est de permettre de multiples « points d'entrée » pour qu'un.e camarade qui subit du sexisme et des violences de quelque nature qu'elles soient ne reste pas isolé.e. A ce stade, la protection des victimes doit primer et la plus stricte confidentialité leur est assurée. Cela doit être plus généralement la préoccupation de chaque membre d'ENSEMBLE, conformément à notre engagement féministe.

Afin de favoriser la visibilité de la lutte contre le sexisme et les violences sexuelles et sexistes au sein de notre mouvement il est décidé de :

- Mettre en place un dossier permanent sur le site d'ENSEMBLE ! consacré au féminisme et à la lutte contre le sexisme comprenant une présentation de l'instance nationale de recours et les moyens de la contacter
- Éditer un matériel d'ENSEMBLE (affiche, dépliant...) consacrée à la lutte contre le sexisme comprenant une présentation de l'instance nationale de recours et les moyens de la contacter (ce matériel devra être mis à disposition dans les locaux d'ENSEMBLE et dans les initiatives nationales, Fête de l'Huma, Université du mouvement...)
- Inclure une présentation de la lutte contre le sexisme et les violences sexuelles et sexistes de l'instance nationale de recours et les moyens de la contacter dans les matériels édités présentant ENSEMBLE ! (Bulletin, brochure...)
- Informer systématiquement les nouveaux et nouvelles camarades qui adhèrent à ENSEMBLE de ces différentes dispositions
- Mettre en place des « référents départementaux ou des référents départementaux » (ou par collectifs locaux si c'est possible) désigné.e.s localement et qui doivent être connu.e.s des membres des collectifs de leur département pour aider à mettre en contact, si nécessaire, les personnes subissant des violences sexuelles ou sexistes, avec l'instance nationale de recours. Chaque collectif doit pouvoir mettre à disposition de celles et ceux qui en auraient besoin les ressources locales (associations, avocats, médecins...) L'existence des référent.e.s devra figurer sur les sites des collectifs locaux qui en ont créé un. Une liste nationale de ces référent.e.s sera créée afin de leur permettre de se contacter et d'échanger selon les besoins.
- Mettre en place au niveau national des listes de contacts associatifs, juridiques, médicaux

#### **2 - Mandat de la « commission contre les violences sexuelles et sexistes »**

ENSEMBLE ! en tant que mouvement politique indépendant n'a pas à se substituer aux institutions judiciaires dans la condamnation et la répression d'actes criminels, délictueux ou contraventionnels. Mais ENSEMBLE !, en accord avec ses valeurs féministes doit accompagner les personnes qui ont subi des violences sexuelles et/ou sexistes dans des démarches sociales et psychologiques souvent difficiles, et dans tous les cas leur permettre de militer dans un cadre sécurisant que des démarches judiciaires aient ou non été engagées par les victimes.

ENSEMBLE ! au nom des valeurs qu'il défend, ne saurait accepter en son sein les auteurs de violences sexuelles et/ou sexistes (viol, agression sexuelle, coups, harcèlement, propos injurieux... ). Dès sa saisine, pour permettre de préserver la sécurité physique et morale de la personne ayant subi des violences sexuelles, la commission valide à titre conservatoire la suspension immédiate de toutes les activités militantes d'ENSEMBLE ! (collectif local, cadres d'animation...) du camarade mis en cause. Cette suspension sera effective le temps du travail de la CCVSS jusqu'à la remise de ses conclusions. Une suspension spécifique pourra aussi être prononcée suite à une saisine pour violences sexistes si la CCVSS estime la situation suffisamment grave. La commission devra en informer les structures d'ENSEMBLE ! concernées et l'Équipe d'Animation Nationale.

La « commission contre les violences sexuelles et sexistes », une fois qu'elle est saisie d'une situation de violence sexuelle ou sexiste, pourra :

- Mettre en lien la victime avec des contacts associatifs, juridiques, médicaux, psychologiques, suivant les besoins, et solliciter des intervenant-e-s extérieur-e-s, professionnel-les ou non, afin de permettre l'accompagnement nécessaire
- Saisir la trésorerie nationale pour assurer un soutien financier du mouvement pour effectuer ces démarches
- La commission se saisit immédiatement de la situation révélée. Elle prend un premier contact le plus rapidement possible avec la victime (avant un délai de 1 mois). Elle entend les différentes parties impliquées afin d'établir les faits qui constituent l'objet de sa saisine.
- Elle pourra si nécessaire prendre contact avec les instances adéquates d'autres organisations ou associations. La procédure définitivement close, elle pourra les informer de ses résultats. Nul-le membre de la CCVSS ne peut en prendre seul-e l'initiative, celle-ci relevant d'une décision collégiale.
- Au terme de son travail, la CCVSS informe les personnes concernées de ses conclusions et propositions, leur en explique les motifs et recueille leurs appréciations sur celles-ci.
- Elle adresse, soit à l'EAN, soit au CN, les conclusions et les préconisations à mettre en œuvre. Celles-ci sont automatiquement mises à l'ordre du jour des instances auxquelles elle s'est référée.
- La commission peut proposer la radiation d'un membre,

elle peut également proposer des décisions intermédiaires, telles que l'exclusion des cadres d'animation, l'interdiction de militer dans une commission ou un collectif particulier, la suspension pour une période donnée sous réserve de suivi psychologique, ou toute autre proposition qu'elle considérera adaptée, sous réserve des moyens de l'organisation pour assurer la mise en place effective de ces décisions.

- En cas de proposition de radiation d'un adhérent, celle-ci est, conformément aux statuts actuels d'ENSEMBLE !, prononcée par l'EAN. La radiation est justifiée par tout acte contraire à nos valeurs.
- L'EAN notifie officiellement aux deux parties concernées par la saisine, les conclusions du travail de la commission.
- En cas de désaccord de l'EAN avec les préconisations de la CCVSS, le CN serait saisi et aurait à trancher.
- La commission présente une fois par an au Collectif national un bilan global écrit de son activité qui devra respecter l'anonymat des personnes concernées et être diffusé aux collectifs locaux.
- Il serait souhaitable que la commission réfléchisse au moyen de conserver la mémoire de ses travaux, pour en assurer la pérennité lors de la rotation de ses membres.

### **3 - Fonctionnement de la « commission contre les violences sexuelles et sexistes »**

La commission contre les violences sexistes et sexuelles, indépendante des collectifs locaux comme de l'EAN, est désignée pour deux ans par le Collectif National après appel à candidature au sein du mouvement.

Elle est composée de 5 ou 7 membres (soit 3 femmes - 2 hommes, soit 4 femmes - 3 hommes), qui doivent être membres du mouvement depuis au moins un an. L'avis du groupe local des candidat.e.s est requis. Les membres de l'EAN ne peuvent candidater à cette commission.

Un.e membre de la CCVSS connaissant l'une, l'autre ou les deux parties d'une saisine, peut se récuser, ou être appelé.e par la majorité de la commission à ne pas prendre part au travail lié à la-dite saisine. Par ailleurs, la victime peut demander la récusation d'un.e ou plusieurs membres de la commission. Il peut être fait appel à des suppléant.e.s parmi les référentes locales ou référents locaux dans le but de conserver un

équilibre lors des décisions. La commission recherche le consensus, et ne peut trancher ses décisions à moins d'une majorité absolue (soit 3 voix si elle est composée de 5 camarades ou 4 voix si elle en compte 7).

Le cadre d'action de la CCVSS est souvent délicat et sensible. Pour cette raison elle doit faire preuve d'une totale discrétion. Pour fonctionner correctement, elle doit pouvoir compter sur la confiance de son organisation. Ses membres doivent aussi pouvoir se faire mutuellement confiance. Si un.e membre de la CCVSS rompt avec la discrétion requise ou prend des initiatives sans l'accord collégial, les autres membres de la commission pourront demander à l'EAN de relever le ou la membre incriminé.e de son appartenance à la commission et d'en informer le collectif dans lequel il ou elle milite.

**Adopté par l'Assemblée Générale d'ENSEMBLE le 16 janvier 2020**

**Rappel :**

*Ce texte fait en l'état office de règlement intérieur tel que défini aux statuts du mouvement. Il est le résultat d'une réécriture d'un texte adopté au collectif national du 30 juin/1er juillet 2018 créant l'instance nécessaire dénommée CCVSS dans le contexte du mouvement MeeToo. L'assemblée générale du 21 novembre 2020 entérine l'adjonction aux statuts d'ENSEMBLE! de la création pérenne de la CCVSS. Une discussion doit se poursuivre quant à l'articulation entre violences sexistes, racisme ou toute autre oppression systémique et les dispositions spécifiques que cela peut impliquer*

*Vous pouvez contacter la commission en écrivant à [ccvss@ENSEMBLE-fdg.org](mailto:ccvss@ENSEMBLE-fdg.org), ou en téléphonant au **06 08 02 95 47**.*

## **Texte sur le départ des camarades de GES**

L'Assemblée générale d'ENSEMBLE!, mouvement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire prend acte, tout en le déplorant, du choix des camarades d'“Ensemble! Insoumise” de quitter notre organisation afin de se constituer en un mouvement politique séparé et autonome : “Gauche Écosocialiste”.

Sur le plan juridique aucune compensation financière n'est due aux camarades quittant notre organisation de par leur volonté pleine et entière.

Néanmoins il est politiquement opportun, afin de préserver l'avenir et éviter un surcroît de tensions entre nos organisations, de leur concéder une somme forfaitaire d'un montant raisonnable.

L'assemblée générale mandate une commission pour établir dans les meilleurs délais possibles, en bonne intelligence avec nos camarades en partance, le montant de cette somme forfaitaire, laquelle ne saurait en aucun cas mettre ENSEMBLE! en quelque difficulté financière.

L'Équipe d'animation nationale (EAN) est chargée de composer ladite commission à partir du groupe préalablement mis en place, laquelle rendra compte de ses travaux en Collectif National pour validation de tout accord.

L'Assemblée générale réaffirme sa réelle volonté de poursuivre nos combats communs, sur la base des valeurs que nous partageons, avec cette nouvelle organisation.



---

**ENSEMBLE ! Mouvement pour une Alternative de Gauche Ecologiste et Solidaire**  
26 rue Malmaison 93170 Bagnolet  
<https://ensemble-mouvement.com/>  
[contact@ensemble-mouvement.com](mailto:contact@ensemble-mouvement.com)

---